

**anPad / journée de travail d'automne**  
16 décembre 2018  
**Réforme du bac / Fin des options Théâtre /**  
**Place du conservatoire au lycée / Incidences**

Chères et chers artistes-enseignant.e.s,

L'anPad été récemment sollicitée par la Direction Générale de la Création Artistique du Ministère de la Culture pour réfléchir avec elle sur les objectifs et les contenus d'un enseignement du théâtre au lycée, dans le cadre de la réforme du baccalauréat. Cette réforme marque la fin des études secondaires organisées en filière (littéraire, scientifique, etc) pour les remplacer par un système de majeurs et de mineurs. De fait les *options Théâtre* telles que nous les connaissons vont disparaître et l'enseignement artistique cessera d'être le domaine réservé des élèves de la filière littéraire.

Avec le Ministère de la Culture, nous avons l'opportunité de faire des propositions pour que les conservatoires qui, jusqu'ici, ne participaient pas à l'enseignement en options puissent trouver leur place dans le lycée « nouvelle formule ». L'enjeu serait de trouver comment articuler trois partenaires : Établissement de l'Éducation Nationale, Conservatoire et artistes ou compagnies des territoires.

Cette opportunité dont l'anPad souhaite dès à présent se saisir ne va pas sans soulever un certain nombre de questions. Comment travailler sous une autre formule que le binôme « professeur/artiste » en introduisant la notion qui nous est chère d' « artiste-enseignant » ? Quelle articulation entre artiste-enseignant de conservatoire et artistes du territoire ? Est-il souhaitable de donner un cours dans le lycée ou ne serait-il pas mieux de déplacer les élèves dans les conservatoires ? Ne faut-il pas dans le même temps rappeler toute l'importance d'un cursus artistique organisé en dehors du cadre scolaire pour tous ces élèves qui, vivant mal l'école, retrouvent un sens à un apprentissage grâce au conservatoire ? Quelle place pour l'enseignement artistique de spécialité à côté de ces enseignements intégrés à l'école ? Quels objectifs partagés entre l'école et le conservatoire ? ...

Autant de questions ouvertes par ce nouveau chantier que nous vous proposons de mettre en travail avec l'ensemble des adhérents de l'anPad, des invités (associations, artistes, enseignants de l'Éducation Nationale, spécialistes des questions de culture et d'éducation...). Nous voulons aussi mettre ce sujet en regard avec les réformes qui touchent les conservatoires et pour lesquelles l'anPad est régulièrement consultée.

Nous fournirons un programme plus détaillé dans les prochaines semaines mais d'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous :

**Dimanche 16 décembre de 10h à 17h30**

**Conservatoire du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris - 3 ter rue Mabillon 75006 PARIS**

Une restauration sera prévue (participation de 5€) sur place. Afin d'organiser au mieux cette journée, nous vous remercions de vous inscrire auprès de notre administrateur Christophe Saint-Hilaire à : [administration@anpad.fr](mailto:administration@anpad.fr)

Vous trouverez ci-joint les documents pour faire valoir auprès de la direction de votre établissement votre participation à notre Journée de travail.

Venez nombreux à cette journée de travail partagé où chaque adhérent peut s'informer, témoigner, proposer. L'avenir de notre métier se joue en ce moment et nous avons toutes et tous notre rôle à jouer.

En attendant de vous accueillir à cette journée, recevez, chères et chers artistes-enseignant.es, mes plus chaleureuses salutations.

Pour l'anPad,  
Éric Houguet, président

